



**Communiqué de presse du 8 août 2024
de Monsieur Anthony ZILIO
Maire de la ville de Bollène**

Le 24 juillet, j'ai appris la garde à vue de Monsieur Alain GABRIEL, Conseiller Municipal, dans le cadre d'une instruction judiciaire. Le jour même, j'ai demandé à Monsieur GABRIEL de mettre immédiatement un terme à son mandat, ce qu'il a fait sans délai.

La Justice étant saisie, il lui appartient de faire toute la lumière sur cette affaire à caractère personnel sans que cela ne puisse engager le travail effectué par l'assemblée municipale.

Lors du prochain Conseil Municipal de rentrée, un nouvel élu le remplacera.

Contact presse : Romain LAUTIER 06 37 73 75 54 / cabinet@ville-bollene.fr